

La Voix
de l'



Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités



PARIS

21 - 22 mars 2012



sur internet: www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

Avril 2012 - n° 171 - 46^{ème} année

Le printemps est arrivé bien à l'heure...

La VOIX de l'UNAAGAR n° 171 vous parvient, elle, avec quelques jours de retard...

Nous souhaitons vous informer, le plus précisément possible, sur les travaux de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris le 22 mars mais aussi sur la revalorisation de vos retraites, notamment la plus importante d'entre elles, la complémentaire RCO-CAVAMAC. Nous espérons, pour cette dernière, une revalorisation proche de l'inflation + 2,40 %, voire 2, 10 % comme pour votre retraite de base RBL. Hélas, comme vous le lirez en détail dans l'article ci-après, le Conseil d'Administration de CAVAMAC a décidé (malgré l'opposition affirmée de vos représentants retraités, élus UNAAGAR) une revalorisation limitée à 1, 68 %.

Votre journal LA VOIX de l'UNAAGAR, au delà de cette information peu réjouissante, vous permettra, cette fois encore, de prendre connaissance d'informations importantes, utiles ou, tout modestement, agréables à découvrir.

Très bonne lecture

Sommaire

Dans ce bulletin	2
Edito	3
Social, Retraite et Prévoyance	4-6
La Vie des Régions	7-15
La Vie des Amicales de Compagnies	16
Regards sur l'Actualité	17-19
Arts & Culture	20
Calendrier / Le Carnet	21
Hommage	22-23
Les Commissions	24
Conseil d'Administration	25
Amicales de Compagnies	26
Amicales de Régions	27

Valeur du point CAVAMAC/RCO au 1er avril 2012.

Le conseil d'administration de la CAVAMAC du 28 mars 2012 avait pour mission de fixer la valeur du point RCO (Régime Complémentaire obligatoire).

Compte tenu de l'inflation pour l'année 2011 de 2.40% (hors tabac) et d'une assiette de cotisation (commissions versées aux AGA) en progression seulement de 1.06%, la valeur du point au 1er avril 2012 est fixée à 0,3381, soit une progression de 1.68%.

Cette revalorisation est égale à 70% de l'inflation, minimum de l'accord FFSA/AGEA reconduit cette année.

L'UNAAGAR a présenté un projet avec une revalorisation de la valeur du point de 1.90% soit 0,3388 ; mais celui-ci n'a pas été retenu malgré les nombreux arguments développés.

Le conseil d'administration de la CAVAMAC comprend 25 administrateurs dont seulement 3 représentent les retraités avec l'UNAAGAR.

Résultat du vote pour le projet CAVAMAC avec point à 0,3381: 18 pour, 5 contre, 1 abstention, 1absent.

Voilà les principaux chiffres à retenir. Ils ne donnent pas satisfaction aux retraités que nous sommes, sachant que les régimes de base (Sécurité Sociale, RBL pour les professions libérales) offrent pour 2012 une revalorisation de 2.10%.

Jacques BIGOT

Administrateur CAVAMAC et responsable de la commission social, retraite et prévoyance

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ

104 rue Jouffroy d'Abbans
75847 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 44 01 18 95

Fax : 01 44 01 19 30

email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence

mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication
Georges BELAT

Prix du numéro : 5 €

Abonnement annuel : 4 numéros 16 €

réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€
tirage 6 200 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de l'UNAAGAR

n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971 - AIP 000119

Mensualisation du paiement de nos retraites :

Ce sujet revendiqué par l'UNAAGAR depuis 2008 prend forme.

Lors du conseil d'administration de la CAVAMAC du 8 décembre 2011 ce dossier est présenté et examiné. Après discussions et vote (11 voix pour, 7 abstentions et 3 voix contre), la mise en place du paiement de la mensualisation de nos retraites est approuvée pour prendre effet au 1er janvier 2014, le temps d'installer et de mettre en ligne un nouveau programme . Cette opération lourde et onéreuse pour la CAVAMAC va répondre néanmoins à l'attente de nombreux confrères et veuves, sachant que les autres régimes, Sécurité Sociale, MSA etc..sont déjà mensualisés.

Le 22 mars dernier se sont tenues au Timhotel Paris Berthier, les Assemblées Générale 2012 et extraordinaire de l'UNAAGAR. J'ai souhaité que vous soyez informés, dans les meilleurs délais, des travaux qui se sont déroulés tout au long de cette riche journée. Les comptes-rendus donnés dans le présent bulletin ainsi que le rapport moral du Président, repris intégralement dans les lignes qui suivent, vous permettront de connaître les sujets traités.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'Assemblée Générale de 2011 a eu lieu à Bois le 18 Mai dernier.

Philippe Robert, notre secrétaire général, vous a rapporté toutes les activités qui se sont déroulées durant l'exercice qui s'achève, un exercice d'une durée de 10 mois seulement.

Je cite Blois, car je souhaite une nouvelle fois que nous félicitions et remercions Charles Caillaud et toute son équipe de la Région Centre pour la parfaite organisation de ce Congrès 2011, un congrès convivial à souhait, un Congrès prestigieux que nous n'oublierons pas.

Je cite Philippe car je souhaite, devant vous et en votre nom, le remercier chaleureusement pour l'immense travail accompli en sa qualité de secrétaire général.

Philippe, sachez le, est quasiment tous les jours devant son clavier d'ordinateur ou accroché à ses téléphones au service de l'UNAAGAR. C'est remarquable et aussi très très remarqué par.... Françoise son épouse.

Sachez aussi, Cher Amis, que toute l'équipe qui entoure le Président : élus, nommés, conseillers ainsi que Jocelyne notre secrétaire, chacun dans ses responsabilités, a soutenu, fabriqué, développé les objectifs qu'elle s'était fixée.

Dans vos Amicales de Région et de Compagnie vous avez aussi contribué à la réussite de nos actions et la réunion de travail des Présidents de novembre dernier est allée dans ce sens excellemment.

Les dix mois de ce court exercice (dont Juillet et Aout) ont filé à une vitesse

vertigineuse et, pour passer des projets aux réalisations, il nous a fallu sans cesse avoir le nez dans le guidon et de préférence le vent dans le dos.

Les réalisations, vous les connaissez, je n'y reviendrai pas. Je souhaite simplement remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur travail, leur dévouement, nous ont permis de les mettre en œuvre.

“ **Mais... l'UNAAGAR n'est pas un long fleuve tranquille.** ”

Mais... l'UNAAGAR n'est pas un long fleuve tranquille.

Souvent **les flots** s'écoulent normalement, sereinement et dans ce cas ils enrichissent.

Mais, de temps à autre, des événements - pas toujours naturels - soit assèchent le fleuve soit au contraire le font déborder, appauvrissant quelque peu sur son passage.

Ils enrichissent :

lorsque nous développons un dialogue constructif avec AGEA :

- Grâce à des accords pris avec Philippe de ROBERT dès Juin 2011, nous intervenons désormais lors des 17 stages « anticiper pour bien préparer son départ en retraite » dans la période de Septembre 2011 à Juin 2012 et ainsi nous aurons informé directement, avec dossier à l'appui et un déjeuner pris en commun, 200 futurs retraités Agents Généraux sur une période d'un an en attendant une future année.
- Une communication au profit de l'UNAAGAR est désormais faite régulièrement sur la Lettre AGEA et sur le site AGEA.
- Un lien est désormais possible entre les sites AGEA et UNAAGAR ;
- Votre Président, votre Président Adjoint ou un membre du CA de l'UNAAGAR sont systématiquement invités au Conseil Fédéral d'AGEA.
- Une lettre commune et cosignée par le Président Adjoint d'AGEA en charge des Régions et le Président de l'UNAAGAR vient d'être adressée aux Présidents de Régions AGEA afin de leur demander de bien vouloir se rapprocher, plus encore qu'aujourd'hui, des Amicales de retraités. A nous d'en faire autant et de profiter de cette opportunité pour augmenter nos effectifs.



Georges BELAT
Président de l'UNAAGAR

éditorial (suite)

Ils appauvrissent :

lorsque nous n'arrivons pas à entretenir des relations franches, amicales, équilibrées, avec nos partenaires d'hier lorsque nous étions actifs, nos partenaires d'aujourd'hui, instances sociales élues au travers d'AGEA.

Malgré nombre d'efforts, de contacts, malgré les nombreuses demandes que nous avons formulées nous ne parvenons toujours pas :

- à contacter l'ensemble de nos confrères qui partent en retraite (près de 700 en 2011) faute d'information. Informations, pourtant, transmises à d'autres... informations, pourtant, qui circulent naturellement, simplement, entre les caisses de retraites et les amicales de retraités des autres professions libérales.
- À faire entendre la voix de nos 6000 adhérents, la voix des Présidents des Amicales Régionales et de Compagnies. Les retraités Agents Généraux sont de plus en plus nombreux (le double des actifs). Est-il normal que sur les grandes décisions qui nous concernent, telles celles que nous avons connues en 2010 et qui nous ont pénalisés, nous ne soyons pas davantage associés, davantage représentés?

Ils enrichissent :

- lorsqu'à l'unanimité, vous construisez une parité parfaite entre toutes les Amicales.
- lorsqu'à l'unanimité, vous décidez la mise en place d'un bulletin unique d'adhésion de première année profitable à toutes les Amicales.
- lorsque dans vos Amicales, vous mettez tout en œuvre pour approcher chacun des futurs retraités Agents Généraux proches de vous, pour en faire un nouvel adhérent, expliquant les services et avantages que nous apportons.

Ils appauvrissent :

Lorsqu'une poignée de caciques, une poignée d'empêcheurs de tourner en rond, dressent quelques barrages aux travers des rivières qui mènent au fleuve ou sur le fleuve lui-même.

Souhaitons-nous, à l'âge que nous avons, de vivre longtemps encore !

Je ne suis pas certain que les bagarres d'adolescents que certains veulent livrer, dont je suis parfois le témoin, nous aident à vivre paisiblement loin des soucis d'une autre époque. Je suis même persuadé du contraire.

Mes Chères consœurs, Mes Chers confrères, nous avons un besoin absolu, croyez moi, de nous rassembler le plus possible. Notre énergie, nous devons la consacrer à tout mettre en œuvre pour un développement rapide du nombre de nos adhérents si nous voulons continuer d'être représentatifs, écoutés, entendus.

C'est la priorité des priorités, toutes affaires cessantes.

Siégeant au Conseil d'Administration de la Confédération Nationale des Retraités des Professions libérales, je peux vous dire que le message est le même, chez les médecins, les chirurgiens dentistes, les kinésithérapeutes, les vétérinaires, les notaires, les avocats, les experts comptables, les géomètres, etc... bref chez tous les libéraux.

La conjoncture économique actuelle, ajoutée à la démographie entre actifs et retraités feront, vous en êtes sans doute déjà persuadés, que nous risquons fort de connaître - plutôt rapidement - une évolution (devrais-je dire une régression) de ce que nous avons le plus besoin aujourd'hui : notre retraite et au delà, notre protection sociale.

Nous sommes parfaitement conscients, dans le contexte actuel, des efforts de solidarité que nous devons accepter.

Nous souhaitons simplement prendre notre part mais... pas plus que notre part.

Nous ne sommes pas des nantis et des riches. Nous avons investi dans l'achat de nos portefeuilles, investi en cotisant, y compris obligatoirement, pour préparer notre retraite et bien sûr, nous avons travaillé ardemment. Prétendre aujourd'hui recevoir, en retour, le fruit de nos engagements et de nos efforts : est-ce exagéré ?

Certes nous sommes dociles, compréhensifs, solidaires mais que personne ne s' imagine que nous sommes ou serons demain une proie facile.

L'ordre du jour de notre Assemblée est dense, très dense, alors... pas de discours Fleuve.

Je vous remercie de votre attention.

Assemblées Générale ordinaire & extraordinaire du 22 mars 2012



L'Assemblée Générale Ordinaire, ouverte par le Président Georges BELAT à tout d'abord excusé les Présidents empêchés et a témoigné, par un recueillement, le souvenir des adhérents ou membres de leur famille disparus. Le rapport d'activité présenté par le Secrétaire Général Philippe ROBERT (voir annexe 1) fut adopté à l'unanimité.



Le rapport financier présenté par le Trésorier Charles CAILLAUD fait ressortir un résultat excédentaire appréciable lequel reconstitue en partie les réserves de l'association UNAAGAR. L'état des effectifs dans les amicales de Régions et dans les amicales de Compagnies fait apparaître une diminution préoccupante du nombre d'adhérents. La parité de cotisation décidée à l'Assemblée de Blois en mai dernier devrait permettre d'inverser la tendance et de retrouver, nous l'espérons, un développement en nombre d'adhérents. Le rapport

financier est adopté à l'unanimité moins une voix. (Voir annexe 2 rapport des contrôleurs aux comptes).

Le Président Georges BELAT présente son rapport moral adopté à l'unanimité (voir l'éditorial)

Après cette période statutaire ordinaire Georges BELAT ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire afin de faire approuver les textes des nouveaux statuts et règlement intérieurs de l'UNAAGAR. Ces textes ont pour but principal d'entériner la parité entre les Amicales de Régions et les Amicales de Compagnies, parité décidée à l'unanimité à l'AG de Blois en Mai 2011.

Outre la parité, les nouveaux textes présentés donnent la possibilité:

- aux Amicales de plus de 500 membres de pouvoir présenter aux élections pour le renouvellement du conseil d'Administration de l'UNAAGAR, 3 membres au lieu de 2.
- aux administrateurs de pouvoir exercer leur fonction maximum 2 fois trois ans au même poste.

Les résultats du vote sont les suivants:

-inscrits : 78 exprimés : 77 Oui : 59 Non : 15 Blanc : 3

Les nouveaux textes des Statuts et Règlement intérieurs sont consultables sur internet ou disponibles après dépôt et agrément en Préfecture.

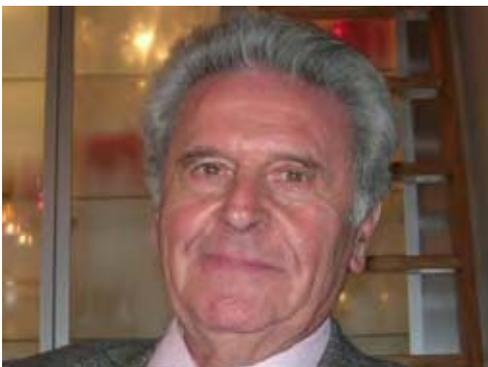
Après une pose bien méritée, l'Assemblée Générale reprend ses travaux sur le sujet prioritaire du développement des effectifs.

Le bulletin unique d'adhésion décidé à l'unanimité par tous les Présidents et diffusés depuis 3 mois apporte déjà un flux de nouveaux adhérents.

Jacques BIGOT responsable de la Commission Sociale Retraite prévoyance a développé devant l'Assemblée les travaux de son groupe de travail (annexe 3)

Georges BELAT remercie chaleureusement tous les participants d'avoir participé et animé cette riche journée.

Annexe 1 / Rapport d'activité du Secrétaire Général Philippe ROBERT



Chers amis,

Le Secrétaire Général de l'UNAAGAR doit vous faire part des actions et activités entreprises, suivies et tentées d'être menées à bien depuis notre dernière Assemblée Générale de Blois en mai 2011.

C'est une profusion d'actions que votre CA a dû mener pour la sauvegarde des intérêts des vos amicales et de vos adhérents. N'oubliez jamais que l'UNAAGAR n'a pas d'adhérents physiques directs. Les seuls membres de l'UNAAGAR sont les amicales AdR et AdC que vous dirigez représentant les adhérents à jour de leurs cotisations.

A la réunion des présidents le 23 novembre 2011, nous avons déjà abordé ce sujet qui a fait l'objet d'un compte rendu que je vous ai envoyé en son temps.

Chaque membre du Conseil d'Administration gère les missions que lui ont confiées le Président et le Bureau. Mais il faut reconnaître que notre Président est infatigable car il est obligé de gérer un grand nombre d'affaires qu'il ne peut pas déléguer.



C'est à juste titre qu'il se rend à vos nombreuses invitations de venir représenter l'UNAAGAR à vos Assemblées Générales et quand il ne peut pas se libérer, c'est son adjoint ou les vices Présidents qui font le déplacement. Vingt amicales de régions occupent déjà vingt jours, et seulement une ou deux journées pour les amicales de compagnies qui n'ont pas toutes pris l'habitude d'inviter l'UNAAGAR.

Les réunions AGEA (conseils fédéraux, conseils d'administration, Assemblée Générale et rendez-vous directs) permettent de rappeler à nos confrères actifs que nous rencontrons, qu'ils viendront eux aussi un jour à l'état de retraité. Les réunions CAVAMAC et PRAGA où la participation de nos représentants élus est indispensable, pour que notre état de retraités ne soit pas oublié mais reconnu. Ils nous défendent bec et ongles, en particulier pour la fixation de la revalorisation de nos points de retraite et s'élèvent, chaque fois et avec véhémence contre les nombreuses décisions parfois considérées injustes, décisions soufflées par les bureaux de ces organismes aux votes des actifs beaucoup plus nombreux.

Le Président de l'UNAAGAR siège au bureau de la CNRPL, fédération des retraités des professions libérales ce qui nous permet une représentation encore plus forte.

Les stages de préparation à la retraite organisés par AGEA occupent régulièrement l'un ou l'autre de vos représentants du bureau. A ce jour, neuf stages leur ont permis de rencontrer environ 80 confrères actifs et de leur parler de l'UNAAGAR et huit autres stages sont programmés pour le premier semestre 2012.

Les membres de la commission SOCIAL - RETRAITE et PREVOYANCE et Jacques BIGOT en particulier, s'occupent régulièrement de gérer les dossiers sociaux de toutes natures. Par année, c'est plus de 50 dossiers qu'ils font débloquer pour le compte de vos adhérents. Et certains disent encore « A quoi sert l'UNAAGAR ? ».

La commission informatique a dû gérer le nouveau problème posé par le Bulletin Unique d'Adhésion 2012, BUAN12, dont nous parlerons dans la matinée et la mise à jour de la convention SIGAR MF.

La commission des Statuts et règlement intérieur a travaillé avec acharnement mais prudence pour vous proposer une nouvelle version nécessaire à l'adaptation de la parité, mais qui ne froisse personne. Vous pouvez être confiants que rien n'a été inventé au détriment des amicales. C'est pour moi, ici, l'occasion de vous supplier de penser que vos représentants du Conseil d'Administration ne travaillent que pour vos intérêts. Personnellement, je ne comprends pas la méfiance de certains à notre égard et je disais hier soir à l'un de vous que ce sentiment de suspicion était très décourageant et, compte tenu du temps que nous consacrons chaque jour pour améliorer vos intérêts, en particulier pour vous aider au recrutement, donne parfois envie de démissionner. J'en veux pour preuve l'autorisation que je vous ai demandée de la seule consultation des fichiers et qui m'est refusée par certaines amicales, grosses et moins grosses, sous des prétextes qui montrent que les CA respectifs n'ont rien compris et me soupçonnent de vouloir espionner leurs situations comptables.

Je remercie infiniment la presque totalité des amicales de m'avoir donné et manifesté leur confiance en m'envoyant leur accord, car elles ont compris que je cherche seulement à savoir ce que sont devenues les quelques adhésions réalisées en 2011, d'un collège à l'autre. Il est évident que les considérations sont très différentes à notre égard.

Vous voyez que les membres de votre Conseil d'Administration n'ont pas chômé et je suis sûr qu'ils continueront dans cette voie.

Merci à vous tous de m'avoir écouté.
Je vous souhaite une bonne journée d'Assemblée Générale 2012.

Philippe ROBERT.
Votre Secrétaire Général



Annexe 2 / Rapport des contrôleurs aux comptes UNAAGAR

En notre qualité de contrôleurs aux comptes de l'UNAAGAR, Yves LE SOUEF et moi-même, Pierre THOLAS, avons effectué notre mission le 23 février 2012 pour l'exercice du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 dans les bureaux de l'association au 104, rue Jouffroy.

Tous les documents nécessaires à l'accomplissement de notre mission nous ont été présentés et remis par le trésorier National Charles CAILLAUD :

- Factures, relevés banques, journal, grand livre, balance générale et bilan au 31/12/2011.

A l'issue de nos contrôles nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la régularité et la sincérité des comptes.

Nous avons particulièrement apprécié la présentation des comptes de résultats reprenant les années N-2 et N-1 ainsi que le comparatif budgétaire 2011, comme il avait été suggéré lors de l'AG 2011.

En définitive, nous certifions donc la régularité et la sincérité des comptes de l'association UNAAGAR présentés et établis par Charles CAILLAUD, Trésorier National.

Le 22 mars 2012
Yves LE SOUEF
Pierre THOLAS



Charles CAILLAUD,
Trésorier National

Annexe 3 / Intervention de Jacques BIGOT, responsable de la commission SOCIAL-RETRAITE-PREVOYANCE (extraits)



Jacques BIGOT

PRAGA 100.

Le 23 novembre dernier lors du CA PRAGA, j'avais parlé de Praga 100 avec son titre 1, modifiant au 01 janvier 2011 la prise en charge dans les centres de rééducation ou de réadaptation, en ramenant la garantie à un mois seulement. Nous avons malheureusement connaissance d'un confrère qui est concerné et subi actuellement un préjudice important.

J'ai adressé un message le 19 mars à René THAURY Président de PRAGA afin que soit réexaminé cette couverture dans le Praga 100.

Même si le cas de notre confrère semble trouver une solution, il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de revoir cette garantie sur un plan général.

La prochaine A G de Praga le 21 juin devrait traiter ce sujet important.

CAVAMAC/RCO art 19 : Majoration de 5% pour enfant handicapé.

Le 17 mai 2011 furent adoptés les nouveaux statuts qui prévoyaient une majoration de 5 % de points pour enfant handicapé à charge.

Aujourd'hui, il apparaît que CAVAMAC accorde ces majorations uniquement lorsque l'enfant handicapé est scolarisé.

Sur le plan social cette application nous paraît trop restrictive.

Avec accord de Georges BELAT, j'ai adressé le 3 mars une lettre à Pascal JACQUET, Président de CAVAMAC, où il est demandé de modifier cet article. Ce sujet doit être évoqué au CA du 28 mars.

Mensualisation de nos retraites RCO et RBL

En début 2008, l'UNAAGAR sollicitait :

- 4 décimales au lieu de 3 pour la fixation de la valeur du point RCO.
 - la modification de la période de référence pour la fixation de la valeur du point RCO : année civile et non octobre à octobre de chaque année ce qui permet de connaître l'inflation réelle annuelle.
 - que les retraites puissent être versées mensuellement.
- Les deux premières modifications sont devenues effectives.

Lors du Conseil CAVAMAC du 8.12.2011 la mensualisation fut présentée. Après beaucoup de discussions Bernard BOULAIRE et moi-même avons défendu ce projet. Après un vote, 11 voix pour, 7 abstentions, 3 contre, la mensualisation sera donc mise en place à compter du 1er janvier 2014, le temps pour CAVAMAC d'instruire et de mettre en place un nouveau programme informatique.



Contrat Protection juridique du Cabinet Fontaine et Bertel à Rennes

Comme pour le contrat GAV (protection familiale), cet assureur qui intervient pour les adhérents de l'UNAAGAR, met à notre disposition un **contrat de protection juridique** très intéressant.

53 € pour les garanties de bases + éventuellement 39€ par bail locatif.

Je rappelle également que le contrat surcomplémentaire maladie, proposé par le Cabinet Fontaine et Bertel offre de réels avantages en tarifs et en prestations avec souscription sans limite d'âge.

Déduction fiscale des complémentaires maladies

Dans le bulletin 56 des Retraités MMA, un confrère signe un article en précisant que la loi MADELIN permettrait, également aux retraités, de bénéficier de la déduction fiscale de la cotisation d'assurance complémentaire maladie.

Il a obtenu de son côté satisfaction. Ce texte nous a valu beaucoup d'interrogations de la part de nos adhérents. Après avoir interrogé les services fiscaux, l'UNAAGAR ne peut pas vous conseiller d'aller dans cette direction et de vous faire prendre le risque d'un redressement. Les textes de la Loi Madelin sont clairs sur ce sujet.

Les dispositions de l'article 154 bis du code général

des impôts s'appliquent à l'ensemble des contribuables qui EXERCENT une activité professionnelle dont les résultats sont soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des BNC.

Cette interprétation est réaffirmée par l'instruction fiscale 5G1 95 du 4 janvier 1995. De plus, l'une des conditions de la déductibilité est d'être à jour de ses cotisations obligatoires de sécurité sociales, condition difficile à respecter pour un retraité....



Le 5ème risque : la dépendance

Au Congrès de Blois, le Cabinet Fontaine et Bertel nous avait fait part d'une étude sur un contrat dépendance.

Pour l'instant, il n'a pas donné suite à ce projet et je constate que l'on commence à nouveau à bouger du fait du silence des pouvoirs publics.

Notre ami Guy Weibel, de la région Alsace, poussé par ses adhérents, a fait plusieurs démarches en ce sens et nous a présenté plusieurs propositions d'assureurs.

Actuellement des contrats se mettent en place par les syndicats d'AGA actifs. Exemple : AXA/REUSSIR où ce contrat sera obligatoire pour les actifs.

Il sera ouvert aux retraités de moins de 75 ans mais avec questionnaire médical.

Fiche d'aide en cas de Décès

Je rappelle qu'elle est toujours d'actualité. Il faut penser à la présenter dans les réunions : vous la trouvez sur le site : unaagar.asso.fr

Je vous rappelle que la commission action sociale de l'UNAAGAR est composée de Jean-Claude Palma, Jean Martin-Vivier, Jacqueline Kister, Daniel Dujardin, Yves Muller, Yves Le Souef, Bernard Boulaire et de moi-même.

Merci de votre écoute et je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.

Jacques BIGOT



Informations sur les retraites de réversions au décès de l'Agent Général d'Assurances

Au moment du décès de l'agent général retraité ou actif, se pose la question de la réversion des régimes de retraite auxquels l'AGA a cotisé durant son activité.

Ils sont souvent nombreux et il n'est pas facile de faire le point de la situation.

La loi Fillon du 21/8/2003 a profondément modifié les régimes de base dont le RBL attaché à la CNAVPL (Caisse Nationale de Professions Libérale) mais géré par la CAVAMAC.

Le conseil d'administration de la CAVAMAC en date du 17 mai 2011 a également modifié notre RCO (Régime Complémentaire Obligatoire) pour s'aligner, en partie, sur le régime de base en repoussant à 62 ans l'âge légal de départ en retraite et à 67 ans la retraite à taux plein.

Ci-après un résumé des principales conditions pour bénéficier des retraites de réversion touchant les régimes de l'Agent.

	Réversion RBL	Réversion RCO	RCS, Rente PRAGA
Age réversion	55 ans	65 ans	50 ans
Taux de réversion	54 %	60 %	60 %
Plafond de ressources	oui	non	non
Durée de mariage	aucun	2 ans de mariage ou 1 enfant issu du mariage	
Plusieurs mariages	Répartition de pension de réversion au prorata du nombre de mois de mariage		Bénéficiaire : la dernière épouse

Réversion RBL.(Régime de base des professions libérales) CAVAMAC.

Cette réversion, égale à 54% des points acquis dans ce régime, est soumise aux conditions de ressources personnelles du conjoint survivant qui ne doivent pas dépasser en 2012 :

Personne seule : 19 177,00 €. En couple : 30 684,00€ par an.

Ne sont pas à prendre en compte les ressources provenant du conjoint décédé, ainsi que les biens issus de la communauté, mais uniquement les revenus et les biens propres du conjoint survivant.

Le conjoint divorcé est assimilé à un conjoint survivant.

En cas de remariage de l'agent général, il y a partage de la retraite de réversion entre les conjoints survivants au prorata du nombre de mois de mariage.

En cas de remariage du conjoint survivant, la réversion est maintenue.

En cas de décès de l'une des conjointes survivantes, sa part se reporte sur la ou les autres bénéficiaires.

Réversion RCO.(Régime Complémentaire Obligatoire) CAVAMAC.

Dans ce régime, il n'est pas tenu compte des ressources du conjoint survivant.

Pour bénéficier de cette retraite de réversion, le conjoint survivant doit avoir 65 ans révolus et avoir été marié au moins 2 ans avec l'adhérent décédé, sauf si 1 enfant au moins est issu du mariage avec l'assuré.

La réversion de 60% s'établit sur le nombre de points acquis au moment où l'AGA a pris sa retraite, majorée de 10% pour 3 enfants ou plus, sans tenir compte de l'abattement de points résultant d'une retraite anticipée.

En cas de remariage de l'agent général, il y a partage de la retraite de réversion entre les conjoints survivants au prorata du nombre de mois de mariage.

En cas de remariage, la réversion est maintenue pour le conjoint survivant depuis le 1/7/ 2011.

Au décès de l'une des bénéficiaires de la réversion, sa part accroît celle de ou des autres.

Rente de Conjoint Survivant PRAGA

Cette rente est réservée au conjoint survivant de moins de 65 ans et ne pouvant pas bénéficier de la réversion RCO. Celle-ci n'est pas soumise aux ressources du conjoint survivant.

Conditions pour en bénéficier :

- L'AGA retraité décédé doit avoir exercé la profession pendant au moins 5 ans juste avant de prendre sa retraite.
- Le conjoint survivant doit avoir 50 ans.

Cette rente est servie sur les bases de 60 % des droits acquis de l'assuré décédé dans le régime RCO CAVAMAC et prend fin à l'âge de 65 ans.

Contrairement aux régimes RBL et RCO, la dernière épouse non séparée de corps judiciairement, est seule bénéficiaire de la rente, à condition que le mariage ait été contracté depuis au moins 2 ans à la date du décès, sauf si 1 enfant au moins est issu du mariage avec l'assuré.

La rente prend fin en cas de remariage ou à l'âge de 65 ans lors de la prise de la pension de réversion du régime RCO. Aucun partage entre les ex-conjoints de l'AGA décédé contrairement à la réversion du RCO qui suivra.

Soirée des partenaires



La veille de l'Assemblée Générale, l'UNAAGAR a invité ses partenaires «AVANTAGES UNAAGAR 2012-2013» afin de les remercier pour leurs engagements à nos cotés au profit des membres des Amicales.

Chacun des partenaires a présenté sa société avant de détailler les AVANTAGES UNAAGAR proposés.

Tous ont été unanimes pour reconnaître le succès grandissant de cette belle opération.



Les avantages UNAAGAR 2012/2013

*Pour fêter le printemps
deux de nos partenaires
nous proposent
des rabais supplémentaires*



OFFRE SPECIALE PRINTEMPS 2012

En plus des avantages déjà consentis par notre Maison à l'UNAAGAR, nous sommes heureux de vous proposer une offre exceptionnelle Printemps 2012 :

- Pour toute commande de 12 bouteilles, nous serons heureux de vous offrir 6 flûtes à Champagne.
- Pour toute commande de 24 bouteilles, nous serons heureux de vous offrir 1 seau à Champagne et 6 flûtes.
- Pour toute commande de 36 bouteilles, nous serons heureux de vous offrir 1 Coffret Métal Chevalier contenant 1 bouteille de Brut Select Cordon Bleu et 2 flûtes.



Offre valable uniquement du 20 mars au 31 mai 2012.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Offre spéciale de printemps du 20 mars au 30 juin 2012
Utilisable une seule fois pour une même personne sur les tarifs UNAAGAR

1 CHEQUE CADEAU DE 20 €

à déduire de votre commande
d'un montant minimum de 200 €



Offre spéciale Unaagar

BON DE COMMANDE AU VERSO

Les Hauts de Trintaudon 2008
AOC Haut-Médoc, Second vin

Château Larose Perganson 2009
AOC Haut-Médoc, Cru Bourgeois

Château Arnould 2009
AOC Haut-Médoc

Méditerranée - Paca - Corse



Assemblée Générale du 9 mars 2012
à Saint Raphaël



Le 09 Mars 2012 à 10 heures, Le Président Gilles Raynaud, assisté de Messieurs, Jean FRÉRI Président Adjoint, Mariano DANTE secrétaire et Albert AGOSTINI Trésorier déclare l'Assemblée Générale ouverte, 92 Adhérents étant présents ou représentés.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les adhérents présents, ainsi qu'à nos invités, Messieurs Georges BELAT, Président de l'UNAAGAR, Philippe CARREAU, Président de l'A.G.E.A. Paca, Gabriel CARAMAGNOL Délégué Régional MAG 3 SENIOR, une minute de silence est observée en mémoire de nos collègues décédés durant l'année écoulée.

Le Président Gilles RAYNAUD présente son rapport Moral sur l'activité de l'année 2011.

Il confirme le dynamisme et la force de propositions de tous les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, ainsi que le climat de confiance réciproque et de camaraderie qui se retrouve lors de toutes nos sorties et voyages. Les sorties ont été nombreuses (Saint Tropez, Train des Pignes à Nice, Voyage sur la Côte Amalfitaine) et toujours empreintes de convivialité. Elles seront conservées en 2012 et un voyage aura lieu fin mai en ANDALOUSIE.

Les réunions du Conseil ont été limitées à 2 par an pour des motifs évidents d'économie. En 2011 elles se sont déroulées à VAISON LA ROMAINE et SALON DE PROVENCE.

Le Président évoque le problème, préoccupant, du renouvellement des adhérents qui se retrouve, également, dans toutes les Amicales de Compagnies dont il faudra s'occuper dans l'année à venir en partenariat avec l'UNAAGAR.

Les Délégués devront faire des relances à partir des listings d'Agents partis récemment à la retraite. L'UNNAGAR continuera au niveau national à participer aux divers stages de préparation au départ à la retraite organisés par AGEA.

Enfin, il informe l'assemblée de la tenue du prochain Congrès de l'UNAAGAR à TOULON en Avril 2013. La préparation de celui-ci est d'ores et déjà commencée avec la venue de Georges Belat à notre assemblée.

La parole est ensuite donnée au Trésorier, Albert AGOSTINI qui donne tous les éléments chiffrés du compte d'exploitation 2011. Nous avons moins de cotisations que l'année précédente mais la situation est toujours bonne, malgré l'introduction de frais de déplacements des membres du bureau. Il souligne que des économies sont faites grâce à l'acquisition de timbres de collection (- 25%) et une gestion rigoureuse. Il indique, également, que l'Amicale a bénéficié de dons à hauteur de 351 € et en remercie les donateurs.

Le solde est très satisfaisant et s'élève à 10716€ au

31/12/2011 contre 8735 € au 31/12/2010. Quitus est donné à notre Trésorier avec applaudissements pour sa bonne gestion.

Un des axes importants de l'Amicale est sa communication et l'envoi du Bulletin. Un questionnaire avait été envoyé pour évaluer les besoins et le ressenti des Adhérents. Celui-ci a eu un retour très satisfaisant. Paul LILTI, Responsable de cette publication fait la synthèse et relève la grande satisfaction des lecteurs dont certains ont répondu favorablement à l'envoi d'articles. Cela conforte à la fois Gilles MALUSKI ET Paul LILTI à poursuivre leur travail.

Il est ensuite procédé à la ratification des membres du conseil d'administration au et au renouvellement du Bureau.



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

A la demande de certains adhérents et afin de représenter les adhérents des DOM-TOM il est proposé une modification des statuts modifiant le nom de notre Amicale qui devient :

« AMICALE MEDITERRANEE PACA - CORSE et DOM - TOM des Anciens Agents généraux d'Assurance »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Suite à ce vote le Président clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La parole est donnée à Georges BELAT, qui après nous avoir remerciés de l'accueil que nous lui avons réservé aborde divers sujets d'actualité de l'UNAAGAR.

1) Les demandes de notre ancien Président Guy BELLONE ont été suivies d'effets: --Accueil CAVAMAC amélioré

- Référent régional pour les pensions de réversion- Y. TOMATIS pour la Région et J .BIGOT au National.

- Majoration pour enfant handicapé à charge
- Mensualisation du paiement des retraites en cours de mise en place

2) La consolidation des effectifs de l'UNAAGAR : Amicales de Région et Amicales de compagnies Ces structures comptent 6000 adhérents mais les effectifs tendent à s'effriter de manière inquiétante. Les actions de recrutement s'avèrent essentielles pour la pérennité de ces amicales. On a pu obtenir la liste des nouveaux retraités, la participation aux stages d'AGEA et institué un bulletin d'Adhésion unique pour les deux

structures (60 € répartis à 50 %). Il a, également été décidé d'inviter les Présidents AGEA des Chambres Départementales à nos Assemblées. Gilles Maluski fait observer que la cotisation est trop élevée pour certains retraités et qu'elle freine les adhésions.

3) CAVAMAC. La défense des montants de la retraite est le principal but de l'UNAAGAR et elle se montrera particulièrement vigilante pour la revalorisation du 1er avril 2012.

4) PRAGA. Les augmentations au 1er janvier ont été fortes (de +5 à +12%) et on a particulièrement majoré les personnes ayant de mauvais S/C ce qui est inadmissible s'agissant d'un contrat groupe. Suite à de fortes interventions il a été obtenu que les taxes de 3,5 % ne soient pas appliquées.

5) Le CONGRES de L'UNAAGAR se tiendra à TOULON les 10, 11 et 12 avril 2013 à l'Hôtel HOLIDAY INN et la soirée de gala se déroulera à La Magnanerie ou au casino d'Hyères. Deux sorties seront organisées : le deuxième jour à Cassis avec ses calanques et dîner au Domaine viticole de Souviou ; le troisième jour aux salins d'Hyères et l'île de Porquerolles avec dîner à l'Ayguade.

Philippe CARREAU intervient en sa qualité de Président d'AGEA de la Région Méditerranée, nous apportant les dernières informations sur la Profession d'Agent.

On compte 11933 Actifs : La moyenne d'âge des agents est de 54 ans dont 14 % de femmes, 85 % de mono agences, 15% de SARL et Sociétés. La commission moyenne est d'environ 250 000 € (15% ont 750.000 € et 40 % moins de 130.000 €).

1) Les éléments négatifs

- Les Compagnies réduisent le nombre d'Agences, la norme évoluant aux alentours de 240.000 € de commissions



- Reprise progressive des encaissements et de la gestion des sinistres
- Baisse des taux de commissions
- Exigences fortes de développement (quotas d'affaires nouvelles, de chiffre d'affaires, de résultats Sinistres/ Primes de qualité...)... 500 agents ont reçu des lettres d'observation chez ALLIANZ.
- Une concurrence nouvelle très forte (courtiers grossistes, grandes surfaces, banques)

2) Les éléments positifs. Bien que fragile, Agent Général reste tout de même une profession d'avenir.

- La formalisation va assainir le secteur
- Les Cies vont devoir revenir aux fondamentaux du métier (exit le financier)
- Les organisations professionnelles sont pertinentes et efficaces. Il faudra certes beaucoup discuter mais la profession s'adapte.

Le Président Gilles Raynaud, après avoir remercié tous les membres présents, et les invités de leur intervention clôture la réunion à 13h15 et propose de passer à table.

➤➤➤ La passion d'un retraité



Alors que je n'étais qu'un gamin, je passais souvent de longs moments, chaque fois que l'occasion se présentait, planté là, à regarder des ouvriers, des artisans affectés à leur labeur.

J'étais en admiration devant le maçon qui empilait les briques après avoir déposé d'un adroit coup de truelle, la quantité exacte de mortier sur le mur qu'il construisait. Devant le bourrelier qui confectionnait les harnais, les sellettes et autres colliers destinés aux chevaux de la ferme. Son poinçon effilé traversait l'épais cuir, pour ensuite enfilet dans le trou le fil poissé pour former la

couture. J'aimais humer cette odeur de cuir et de pois qui se dégageait de la sellerie. Devant le tonnelier, qui à grand coup d'herminette ou de varlope, confectionnait les duelles, lesquelles assemblées et cerclées, formeraient des tonneaux et barriques ou comportes.

Devant le maréchal-ferrant qui retirait de la forge, la barre de fer plat incandescente, qui devenait après quelques coups de marteau, un magnifique fer à cheval.

N'avez-vous jamais eu l'occasion d'observer un semeur ? J'ai eu pour ma part, le plaisir de voir mon père dans cet exercice, semer à la volée. Le grain était dans un sac, sorte

de besace portée en bandoulière. À intervalles réguliers, tel un métronome, il plongeait son bras droit dans ce sac et en retirait une pleine poignée de grains, qu'il dispersait dans un mouvement circulaire, tout en coordonnant ce geste avec son pas, afin que le grain couvre uniformément le sol. Majestueux, le geste auguste du semeur.

C'est certainement au vu de toutes ces scènes, de toutes ces images, que m'est venu le goût du travail manuel.

Aussi, à mon retour du service militaire, j'ai intégré, en qualité de technico-commercial, un grand atelier de fabrication de matériel agricole pour devenir, ensuite, responsable de fabrication, lorsque fut créée un département de construction de matériels roulants, remorques, semi-remorques, citernes... etc.

Ces emplois m'ont permis en quelque sorte d'assouvir ma passion de façon professionnelle. Imaginer, concevoir, avoir tout simplement un outil en main, et savoir s'en servir. Pouvoir ensuite contempler sa réalisation, une fois achevée. Tous ceux qui travaillent avec leurs mains savent combien on en retire plaisir et satisfaction.

Bien qu'étant passé en 1965 de la métallurgie à l'assurance, ce n'est pas pour autant que j'allais abandonner le travail du fer, ainsi que du bois qui a, je l'avoue, ma préférence.

L'acquisition de notre maison en 1981, allait en effet me donner l'occasion de m'y remettre et, cette fois, en qualité de bricoleur professionnel, comme j'aime à me qualifier, modestie mise à part. Je commençais par la confection de meubles de cuisine (21 façades), puis ce fut le bar et la table de campagne. Viendront ensuite une bibliothèque, des placards de chambres, des sellettes, tabourets, etc. L'année dernière, un lit avec ces deux chevets en fer forgé. Cette année, un meuble d'entrée, à usage de porte-manteaux.

À l'extérieur, il m'a fallu confectionner les rampes d'escalier en fer forgé. À moi le marteau et l'enclume, la forge fabriquée pour le besoin, avec sa soufflerie alimentée par un vieil aspirateur !!! Le marteau de forgeron étant nettement plus lourd que le stylo de l'assureur, j'ai eu droit à quelques tendinites. Mais, quel plaisir de voir se transformer, en une élégante volute, le fer plat rougeoyant que vous venez de forger !

Il faut aussi rajouter, à ces réalisations, les commandes passées par mes petits enfants et amis. Ce sont, dans le désordre, portail d'entrée, rampe d'escaliers, tables et placards de cuisines, table de salon, console transformable. J'allais oublier une gloriette du plus bel effet, les passants s'arrêtent pour l'admirer... C'est peu dire !

Mais tout retraité qui se respecte doit aussi jardiner. À condition, bien entendu, de posséder un lopin de terre.

Nous avons la chance de posséder un grand jardin, lequel me semble de plus en plus grand, au fur et à mesure que les années s'ajoutent ; bizarre...! Mais, ne dit-on pas "retraite laborieuse, retraite heureuse" ?

Alors, à la pioche et au râteau, en faisant fi des courbatures !

Et puis, la nature est généreuse quand on l'aime et qu'on la respecte. J'éprouve là aussi beaucoup de plaisir, en dégustant par exemple une tomate cueillie le matin même, à la rosée, quand la nature diffuse ce parfum sorti de la terre.

J'ai une chaise dans mon jardin, elle me sert, bien sûr d'abord, à me reposer après l'effort, mais il m'arrive aussi d'y rester assis de longs moments, à contempler mes plantations et la nature environnante ; c'est apaisant, le bonheur, quoi... !

Pour vivre sa retraite, il faut pouvoir conserver une activité physique, c'est bien connu, certes dans la limite de sa condition, car si la volonté est toujours là, la force à nos âges fait souvent défaut.

Je dévoilerai d'ailleurs une astuce aux jardiniers «Tamalous», ceux qui, comme moi, ont perdu quelques souplesses dans leur colonne vertébrale !

Lorsque l'on sème des graines de haricots, petits pois, fèves, etc., cela oblige à se baisser chaque fois pour les déposer au sol... et, ça fait mal ! Aussi, pour éviter ces douleurs qui arrivent parfois à vous faire renoncer, voici mon astuce : j'utilise tout simplement une longueur de tuyau plastique rigide de 40m/m, que je maintiens à son extrémité supérieure, il ne me reste plus alors qu'à le positionner au sol, et à y laisser tomber les graines à l'intérieur.

J'ai baptisé ce tuyau «Le semoir corse» que mes amis de l'île de Beauté veuillent bien ne retenir, dans ce nom de baptême, que le côté inventif du système.

Le système de relevage de la porte de mon garage ne fonctionnait plus depuis quelque temps, je l'ai réparé un matin, après avoir cueilli à la fraîche ma première salade. Encore deux petits bonheurs !!! Alors qu'est ce que je vous disais ?

Claude FERRER.

Mille fois merci à Claude, de nous avoir fait vivre, le temps de cette lecture, ses passions, et quelque part, de nous donner l'envie de raconter à notre tour, ce qui fait nos différences, qui souvent nous rapprochent. A qui le tour.... N'hésitez pas !! Envoyez-nous vos souvenirs, vos expériences, vos passions.



AVENEMENT DE LA FEDERATION DE RUSSIE

Après la dissolution de l'U.R.S.S., le 27 décembre 1991, la Russie changeait de modèle politique avec la création de la Fédération de Russie.

Il en résulta un regroupement de 89 nationalités, dont la plupart était issue de la Russie Soviétique. Et une nouvelle Constitution mettait en place un gouvernement composé d'un Président de la Fédération, d'un Premier Ministre, de Ministres et d'un Parlement regroupant 2 Assemblées, le Conseil de Fédération (Chambre Haute Indissoluble) et la Douma (Chambre Basse) composée de 450 députés élus pour 4 ans (comme le Gouvernement).

Le Premier Président de la Fédération en exercice fut Boris ELTSINE, qui procéda à diverses modifications, à plusieurs privatisations.

C'est en 1999, qu'arriva au pouvoir Vladimir POUTINE, ancien chef du K.G.B.. Il fut réélu Président de la Fédération en 2004.

Le système fédératif était complété par des personnages appelés « oligarques » qui jouissaient de rôles importants dans la vie financière et industrielle du pays.



POUTINE ET LES OLIGARQUES :

L'Oligarchie est un système peu répandu, où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes. Ce fut le cas en Russie, qui connut des oligarques qui jouèrent de grands rôles « pour ou contre » le gouvernement en place.

Ils détenaient les grands secteurs de l'économie, notamment

l'industrie et le secteur énergétique.

Beaucoup firent fortune à la suite d'opérations découlant de privatisations intervenues après la chute du communisme. Le nombre de russes dont la fortune est estimée à plus d'un milliard de dollars est passé de 49 en 2009 à 80 en 2011. Des oligarques furent poursuivis par la justice et rudement sanctionnés.

D'après des informations fiables, parmi les oligarques poursuivis, emprisonnés, se trouvaient des oligarques condamnés pour leurs activités « anti-POUTINE ».



Mikhaël KHODORKOVSKI

L'AFFAIRE YOUKOS

La Russie est le 2ème producteur mondial de pétrole (après l'ARABIE SAOUDITE). Elle a plusieurs entreprises, mais la plus importante se nomme YOUKOS et son « magnat » s'appelle Mikhaël KHODORKOVSKI, en prison depuis 2003, ayant été condamné à 8 ans d'emprisonnement pour « escroquerie » et « évasion fiscale ». D'après les opposants à POUTINE, le jugement serait « une mascarade orchestrée par le pouvoir pour briser un homme d'affaires trop indépendant, et qui a financé l'opposition.

L'AFFAIRE BEZEOVSKI/ABRAMOVICH

Les Oligarques ne sont pas toujours en bons termes entre eux et certains se sont expatriés pour connaître une meilleure activité à l'étranger et favoriser l'exportation de leurs produits. C'est le cas de Mikhaël ABRAMOVICH, un proche de POUTINE « Magnat » du groupe pétrolier SIBNEFT, qui s'est expatrié en Angleterre. Devenu propriétaire de plusieurs entreprises, et il patronne le club de football de CHELSEA.





GASPROM, 3ème capitalisation mondiale dans les hydrocarbures.



Il est en procès avec un autre oligarque, BEREZOVSKI à qui il aurait versé 2 milliards de dollars entre 1995 et 2002. Mais, celui-ci accuse ABRAMOVICH de l'avoir obligé de brader ses actions SIBNEFT lors de son départ de Russie en l'an 2000.

LES OLIGARQUES DES MINES :

3 oligarques se disputent la domination des mines russes, d'où la bataille qui oppose Vladimir POTANINE à Oleg DERISPASKA pour devenir majoritaire des parts de NORLISK NICKEL, d'autant plus que la Société ONEVIM, dirigée par Mikhaïl PROKHOROW a lancé une entreprise d'exploration minière concurrente. Cette bagarre embarrasse d'autant plus POUTINE qu'ils font partie de ses proches. Comme les grandes entreprises suivantes : GASPROM, 3ème capitalisation mondiale dans les hydrocarbures... SEVERSTAL qui domine la sidérurgie AVTOVAZ dont RENAULT détient 25 %.

MAIS UNE FEDERATION ABIMEE PAR DES GUERRES :

Du fait de la variété raciale de la RUSSIE, il n'est pas étonnant que le territoire russe ait subi des conflits en tous genres, entre les diverses nations qui y vivent. Prenons l'exemple de la CAUCASIE qui compte une population supérieure à 12 millions d'individus issus de 9 grandes ethnies et 71 ethnies secondaires. Pendant des siècles, elles furent en lutte entre elles ou contre le pouvoir central.

QUELQUES CAS :

- + En TCHETCHENIE, qui connut 2 guerres, la première de 1994 à 1996. La seconde de 1999 à 2000. De 1991 à 2000 : 720 000 personnes (dont 220 000 Russes) ont quitté la TCHETCHENIE. MOSCOU connut d'importants attentats.
- + La GEORGIE (2008) dont le résultat fut l'indépendance de 2 provinces géorgiennes, l'OSSETIE DU SUD et L'ABKHASIE.
- + L'INGOUCHIE (novembre 1998) qui connut des troubles internes.

Les politologues estiment que c'est l'importance de ces troubles, qui ont éclaté en divers endroits, qui a fait que le « tandem » POUTINE et MEDVEDEV soit resté soudé aussi longtemps.



UN PAYS – DEUX PRESIDENTS :



Aux termes de la constitution, Vladimir POUTINE, élu Président de la Fédération en 2000 et réélu en 2004, ne pouvait pas se représenter pour un troisième mandat en 2008.

Il proposa donc à MEDVEDEV, Premier Ministre, avant les élections de 2008, la nouvelle formule suivante, que l'on peut appeler « tandémocratie ». POUTINE soutenait la candidature de MEDVEDEV au fauteuil de Président de la Fédération pendant 4 ans (2008/2012), et MEDVEDEV à la tête du parti « RUSSIE UNIE » proposait aux électeurs POUTINE au siège de Premier Ministre jusqu'en 2012. Et aux élections de 2012, les deux hommes se substituaient l'un à l'autre, POUTINE retrouvant son fauteuil de Président de la Fédération, en redonnant celui de Premier Ministre à son ami, MEDVEDEV.

Ainsi les 30 coups de canon qui résonnèrent au KREMLIN le 7 mai 2008 marquèrent le début à la Présidence de la Fédération du plus jeune dirigeant de l'Histoire de la RUSSIE moderne, le juriste petersbourgeois, MEDVEDEV, 42 ans, qui prit la relève de son mentor POUTINE, d'après un scénario bien rôdé, mais pour un temps déterminé, car le chevronné POUTINE espérait bien récupérer le siège en 2012, et jusqu'en 2024.

Pour cette période, il ne se reconnaît qu'un seul adversaire : lui-même.

POUTINE DEFIE PAR LA RUE

Plusieurs manifestations eurent bien lieu en 2011, réclamant la démission de POUTINE. Y participèrent des libéraux, des démocrates, des ultranationalistes, des communistes, des anarchistes et autres citoyens. Autrement dit, des représentants de toutes les catégories de population.

Et dans le camp adverse, on pouvait recueillir les témoignages de personnes contraintes de participer à des contre-manifestations, moyennant rémunérations (25 \$). Et la Cie des taxis moscovites à appeler à voter pour POUTINE, en promettant d'acheminer gratuitement aux

lieux de rassemblement les « supporters » du Premier Ministre.

L'Eglise orthodoxe a rappelé que les Orthodoxes ne manifestent pas, mais vont prier chez eux ou dans les monastères.

Peut-il y avoir un printemps russe ?

Non, on ne peut pas comparer les événements qui ont atteint la RUSSIE avec ceux qui ont secoué les pays arabes.

Mon article a été écrit avant le déroulement des élections de 2012, par conséquent, on n'en connaît pas les résultats. Mais la main mise de POUTINE sur le Parti « RUSSIE UNIE » encore largement majoritaire, laisse présager la victoire de POUTINE.

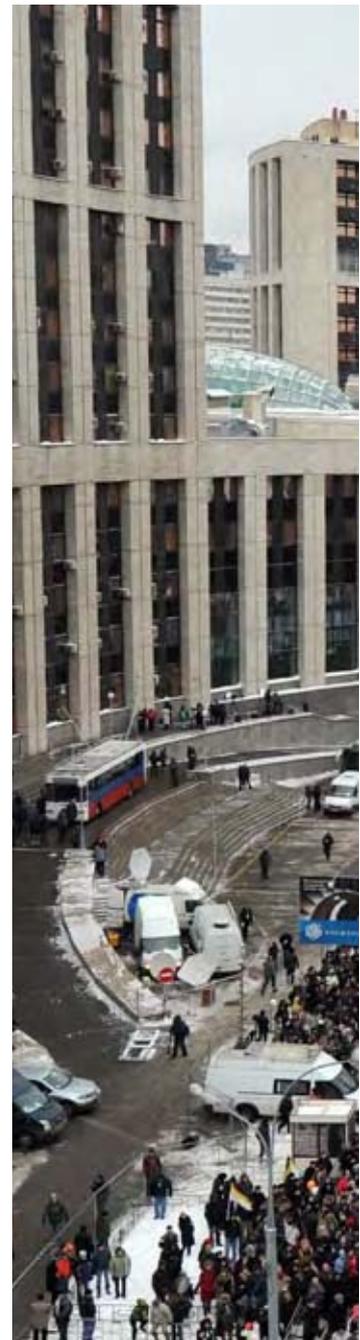
LE REVEIL DE LA SOCIETE CIVILE RUSSE

MOSCOU a connu en janvier, un rassemblement de l'intelligentsia moscovite à la Maison des Ecrivains. Une soirée était organisée à la mémoire du célèbre poète russe Iouri LEVINSKI, disparu en 1996, qui avait publiquement affronté Boris ELTSINE auquel il reprochait d'avoir initié la première guerre en TCHETCHENIE. Un autre poète présent ce soir là, Dimitri SOUKHAREV prit le micro pour critiquer les Hommes politiques en place et renouveler les critiques contre POUTINE.

En apparence anodin, cet épisode montra qu'après 15 ans de quasi silence, la politique avait repris droit de cité. Les opinions publiques pouvaient s'exprimer à nouveau.

Dans son intervention, le champion du monde d'échecs, Gary KASPAROV s'écria : « On peut déjà dire que nous vivons maintenant dans un autre pays. Et cela s'est passé, il y a seulement 2 mois ».

En décembre, avait eu lieu un rassemblement anti POUTINE qui avait réuni près de 100 000 manifestants à MOSCOU. Episode impensable auparavant. Ce jour-là, les militants avaient déplié en face du KREMLIN une banderole géante sur laquelle étaient écrits ces deux mots, en dessous du portrait de l'intéressé « POUTINE, PARS » !!!!



Elu le 4 mars avec 64 % des voix, l'avenir de Vladimir POUTINE n'est pas très clair car il devra choisir entre durcissement et libéralisation après plusieurs mois de contestation sans précédent.

Jean LOUBIERE





La Cité épiscopale - Le Musée T

Albi, dont le centre ancien a des airs de Toscane vous séduira....

Ville de taille moyenne installée sur un promontoire au bord du Tarn, Albi peut être fière de son riche héritage du passé, dont la Cité épiscopale, un des plus grands ensembles monumentaux de brique au monde, a été classé au Patrimoine de l'UNESCO le 31 juillet 2010.

La ville est dominée par la puissance de deux monuments exceptionnels : la Cathédrale Sainte-Cécile, chef d'œuvre de l'art gothique méridional (XIII^e-XV^es) qui surprend par le contraste entre sa rigueur extérieure et sa richesse intérieure. C'est un véritable musée d'art chrétien ; et le Palais de la Berbie (XIII^e-XVIII^e siècles), ancien évêché, aujourd'hui musée Toulouse-Lautrec où est présentée la plus importante collection publique au monde de l'artiste né à Albi en 1864.

Le groupe épiscopal, s'enchâsse dans un ensemble de quartiers qui offrent une gamme pittoresque de maison riches ou modestes, d'églises et autres bâtiments, d'où émergent des clochers, des tours, des clochetons...

N'hésitez pas à aller de places en jardins, profitez de l'esprit «côté sud» sur les marchés ou les terrasses de cafés, sans oublier la programmation culturelle qui rythme l'année d'évènements variés et de qualités.





bi

TOULOUSE LAUTREC réinventé



Depuis le 2 avril, le Musée Toulouse-Lautrec crée l'événement du printemps albigeois en rouvrant ses portes. Il s'affirme comme l'un des plus musées contemporains d'envergure Internationale.

Grace au legs consenti par les parents d'Henri de Toulouse-Lautrec, le musée réunit la collection la plus importante au monde de l'artiste. Tableaux, lithographies, dessins, études préparatoires dont l'ensemble de 31 affiches, permettent une approche complète et documentée de l'artiste et illustrent de façon exemplaire chacune des facettes de son talent multiforme et novateur.

Vous apprécierez avec bonheur : les œuvres de jeunesse de Toulouse-Lautrec dont ses sujets naturalistes, l'omniprésence de l'humain, l'arabesque nerveux et élégante de son trait, l'innovation de l'affichiste, son Montmartre de fin de siècle, la fascination pour l'éternel féminin, les qualités du coloriste.

Musée de Toulouse-Lautrec, place de la Berbie à Albi
Tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures

**Jusqu'à - 25% de réduction
selon les dates et parfois plus....**

- >  : - soit téléphone : 0825 00 20 20
- soit : www.ce.pv-holidays.com
Code accès : 88770 identifiant : unaag
- >  : uniquement téléphone : 0820 820 097
Code et identifiant : CE01 1776

➤➤➤ Calendrier 2012

Amicale de Régions

ALSACE

AG : 11 MAI à ST HYPPOLITE
VOYAGE du 4 au 8 juin (Bernina Express –
Les Lacs Italiens – croisière sur le Doubs)

ANJOU-MAINE

AG : 31 MAI à ANGERS (53)

AQUITAINE

AG : 3 MAI au Relais de Fompeyre
BEZA (33)

AUVERGNE

AG : 3 MAI à ST POURCAIN SUR SIOULE
(03) - Restaurant le Chêne Vert

BRETAGNE

AG : 20 AVRIL à LAMBALLE (22)

CENTRE

AG : 18 OCTOBRE à BOURGES (18)

CHAMPAGNE ARDENNES

AG : 3 OCTOBRE

LANGUEDOC

AG : 24 AVRIL à NEZIGNAN L'EVEQUE (34)

LIMOUSIN

AG : 10 MAI à MASSERET (19)

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

AG : 10 MAI à PORT BOURGENAY (85)
Les Jardins de l'Atlantique

MEDITERRANEE PACA CORSE

VOYAGE : Andalousie du 24 au 31 mai

MIDI PYRENEES

VOYAGE : du 11 au 18 mai en Sardaigne

NORD PAS DE CALAIS

VOYAGE : 10 mai

NORMANDIE

AG : 11 OCTOBRE

RHONE ALPES

AG : 9 OCTOBRE dans l'Ain

Amicale de Compagnie

CONCORDE GENERALI

AG : CONGRES DU 6 AU 8 JUIN
à SARLAT (24)

GAN

AG : 8 JUIN à MONTPELLIER (34)

CONVERGENCE SENIORS

AG : 14 ET 15 JUIN à JUAN LES PINS
(06)



Nos joies :



Distinction :

Médaille Militaire décernée à Raymond VIROLLE, ex-Agent Général UAP pendant 38 ans à AVRANCHES (Manche) et retraité depuis 16 ans.

L'UNAAGAR adresse ses félicitations à notre confrère récipiendaire.

Noces de Diamant :

M. et Mme Charles LAPORTE – 19100 BRIVE LA GAILLARDE.

L'UNAAGAR adresse ses félicitations aux mariés.

Nos peines :

ANJOU-MAINE :

Jeannine FAYE 49300 CHOLET
André LOURDAIS 49500 SEGRE
Alain MOREAU 53150 NEAU

AQUITAINE :

Geneviève PUYAUBREAU 64400 OLORON Ste MARIE

BRETAGNE :

Francis LE DISQUE 35500 VITRE
Pol RENOT 29100 DOUARNENEZ

ILE DE FRANCE

Mme CATE (Epoque de Michel CATE – Ancien contrôleur aux comptes) 78550 HOUDAN
Jean CAVALLIRO 78400 CHATOU
Jean ETIENNE 28000 CHARTRES
Gérard LAMBERT 77230 ST MARD
Gisèle LAURENT 93600 AULNAY SOUS BOIS

LANGUEDOC

Noël ANDRE 30190 BRIGNON
René BRESSON 30160 BESSEGES
Jacques BUISSON 30600 VESTRIC CANDIAC
Henri ESCARGUEL 34500 BEZIERS
Georges GAVAZZI 30300 BEAUCAIRE
René Louis VEYSSIER 34400 LUNEL
Roméo VINCENT 34170 CASTELNAU LE LEZ

LIMOUSIN

Germaine FOURTON 23250 SARDENT

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE

Claude AGUESSE 44340 BOUGUENAIS
Jean GUIMARD 44000 NANTES

LORRAINE

Josette MUNTZ 57400 SARREBOURG
Richard TURRINI 57160 LESSY

MEDITERRANEE

Georges BASSO 83170 BRIGNOLES

MIDI PYRENEES

Marie-Jeanne AZAIS – Epouse de Pierre AZAIS – 81340 TREBAS
Robert BAPTISTE 46320 ESPEDAILLAC
Joseph BEROT 65600 SEMEAC
Huguette CASSE 31000 TOULOUSE
Jean CARDEILLAC 65000 TARBES
René GOURC 81200 MAZAMET
Christian VALLEE 87590 ST JUST LE MARTEL

POITOU CHARENTES

Yves SALZERT 86000 POITIERS

RHONE ALPES

Hélène BOULY 01000 BOURG EN BRESSE
Paul CHAZALLON 07200 AUBENAS
Jacqueline CONTAMINE 73210 AIME
Henri GUILLAUD 38110 ST CLAIR DE LA TOUR
André JOUSSELIN de SAINT HILAIRE 69001 LYON
Henri ROSALES 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
Robert TOUCHEBEUF 38200 VIENNE

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.



Développement des effectifs

Responsable	Membres
Jean-Claude PALMA 24 Rue des Parfaits 11600 MALVES Tél. 04 68 77 12 66 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr	Pierre EPINEUSE Jean MARTIN-VIVIER Roland MARCA Daniel SAUVAGE

Informatique et gestion

Responsable	Membres
Christian CŒURÉ Domaine de Bal Air 9 Rue Mi lès Vignes 54520 LAXOU Tél. : 09 50 70 56 92 E-mail : christian.coeure@orange.fr	Charles CAILLAUD Philippe ROBERT Dominique DEWAS Alain VAYSSETTES

Communication et Avantages UNAAGAR

Responsable	Membres
Georges BELAT 6 Rue du Bloc 02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Email : george.belat@orange.fr	Christian CŒURÉ Pierre VAUSSARD

Assurances et Fiscalité

Responsable	Membres
Georges BELAT 6 Rue du Bloc 02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Email : george.belat@orange.fr	Daniel DUJARDIN Gabriel GONIN Jean FOURNEL

Statuts et Règlement Intérieur

Responsable	Membres
Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy 5 rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS Tél. 02 35 64 95 40 E-mail : pierreepineuse@gmail.com	Jean-Claude PALMA Jean-Louis SEUILLET Gabriel GONIN Philippe ROBERT

Social – Retraite et Prévoyance

Responsables	
Jacques BIGOT 11 rue du Point du Jour 86200 LOUDUN Tél. : 05 49 98 23 80 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr	Jean-Claude PALMA 24 Rue des Parfaits 11600 MALVES Tél. 04 68 77 12 66 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr
Membres	
Jean-MARTIN-VIVIER Daniel DUJARDIN Yves MULLER Jacqueline KI STER Bernard BOULAIRE Yves LE SOUEF	

Conseil d'Administration UNAAGAR <<<

PRÉSIDENT

Georges BELAT

(origine AdR Picardie)

6 Rue du BLOC
02250 MARLE
Tél.: 03 23 20 07 34 Mob.: 06 85 84 87 47
E-mail : george.belat@orange.fr



PRÉSIDENT Adjoint

Jean-Claude PALMA

(origine AdR Midi Pyrénées)

24 Rue des PARFAITS
11600 MALVES
Tél.: 04 68 77 12 66 Mob.: 06 03 49 49 94
E-mail : jean-claude.palma@orange.fr



Vice - PRÉSIDENTS

représentant les AdR

Pierre EPINEUSE (origine AdR Champagne Ardennes)
Résid. Raoul DUFY 5 rue Hélène BOUCHER
76240 BONSECOURS
E-mail : pierreepineuse@gmail.com

Tél.: 02 35 64 95 40 Mobile : 06 80 34 99 54



représentant les AdC

Jean MARTIN-VIVIER (origine AdC REUSSIR Senior)
5 rue Sainte CROIX
91150 ETAMPES
E-mail : jean@martinvivier.fr

Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38



Secrétaire Général

Philippe ROBERT (origine AdR I.d.F.)
77 Rue de PARIS
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
E-mail : philippe.robert7@wanadoo.fr

Tél.: 01 48 25 31 01 Mobile : 06 14 65 23 82



Trésorier Général

Charles CAILLAUD (origine AdC MAG3 Seniors)
Villa Laland'aubrun - 35 les Maisons Neuves
36330 VELLES
E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr

Tél.: 02 54 36 11 53 Mobile : 06 08 69 28 59



Secrétaire Adjoint

Pierre VAUSSARD (origine AdC MAG3 Seniors)
9 Rue Louis MOREAU
91150 ETAMPES
E-mail : pierre.vaussard@gmail.com

Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44



Trésorier Adj. & Resp. Informatique

Christian COEURÉ (origine AdR Lorraine)
Domaine de Bel Air - 9 Rue Mi lès Vignes
54520 LAXOU
E-mail : christian.coeure@orange.fr

Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11



Jacques BIGOT (origine AdC REUSSIR Senior)
11 Rue du Point du Jour
86200 LOUDUN
E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr

Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00



Gabriel GONIN (origine AdR Rhône Alpes)
14 Rue CALAS
69004 LYON
E-mail : gabriel.gonin@free.fr

Tél.: 04 78 29 48 60 Mobile : 06 81 18 97 17



Roland MARCA (origine AdR Bretagne)
3 Route de Plumergat
56390 GRAND CHAMP
E-mail : trebrat2@yahoo.fr

Tél.: 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12



Daniel SAUVAGE (origine AdR Languedoc)
12 CHEMIN DU MAS MAGOT
30340 MONS
E-mail : mds30@orange.fr

Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82



SYNDIC

Jean-Louis SEUILLET

4 Rue Claude BERNARD 03400
Tél.: 04 70 44 78 33 Mobile : 06 07 46 07 60

(origine AdR Auvergne)

YZEURE
E-mail : jl.seuillet@orange.fr



CONTROLEURS AUX COMPTES

Yves LE SOUEF

109 RUE DU PLAT D'ETAIN
37000 TOURS

E-mail : yves.lesouef632@orange.fr
Tél.: 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12



Pierre THOLAS

Le Nautile - 5 rue BARA
01200 BELLEGARDE SUR
VALSERINE

E-mail : pierre.tholas@wanadoo.fr
Mobile : 06 85 54 68 00



Hubert HERIOT

9 RUE DE LA MALADRERIE
28270 BREZOLLES

E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr
Tél.: 02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30



CONSEILLERS

Michel MOULETTE
Dominique DEWAS
Daniel DUJARDIN

MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS

Eugène HUILLE Jean-claude ANGOULVANT Jean LAISSUS
Jacques MONTANGON Sylvie DEBAUVE Bernard PONCHON
Guy de VALICOURT Guy LE VEN Michel TAVERNIER



Répertoire des Amicales de Compagnies

AGAREGAN C ^{ie} GAN Président Marcel CHAUCHEAU 8 chemin des Acacias 63960 VEYRE MONTON Tél. : 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 24 E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr 	MUTUELLES DE POITIERS C ^{ie} MUT. de POITIERS Président Pierre DESMIERS 44, rue de l' Eglise 79210 MAUZE S/MIGNON Tél. : 02 51 52 97 47 Mobile : E-mail : Desmiers.pierre@wanadoo.fr 	AMICALE AACG C ^{ie} CONCORDE GENERALI ZURICH Président Jean-Michel ARIENTI Quartier ROUVIÈRES 26200 DIEULEFIT Tél. : 04 75 46 42 32 Mobile : 06 84 75 25 00 E-mail : gitтарыenti@wanadoo.fr 	
MAG3 Seniors C ^{ie} ALLIANZ Gpe Président Pierre VAUSSARD 9 RUE LOUIS MOREAU 91150 ETAMPES Tél. : 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44 E-mail : Pierre.vaussard@gmail.com 	MUTUELLES DE POITIERS C ^{ie} MUT. de POITIERS Secrétaire Adj. Bernard FOUET 24 rue Fromental 87150 CUSSAC Tél. : 05 55 70 93 55 E-mail : bernard.fouet@cegetel.net	AMICALE AACG C ^{ie} CONCORDE GENERALI ZURICH Secrétaire Daniel EGLOFF 8 rue des Regrets 90000 BELFORT Tél. : 03 84 21 40 81 E-mail : daniel-egloff@orange.fr	
MAG3 Seniors C ^{ie} ALLIANZ Gpe Président Pierre VAUSSARD 9 RUE LOUIS MOREAU 91150 ETAMPES Tél. : 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44 E-mail : Pierre.vaussard@gmail.com 	CONVERGENCE Seniors C ^{ie} AREAS Président Gabriel GONIN 14 rue Calas 69004 LYON Tél. : 04 78 29 48 60 Mobile : 06 81 18 97 17 E-mail : gabriel.gonin@free.fr 	THELEM Président Patrick BITARELLE 4 Allée Brette 45560 ST JEANLE BLANC Tél. : 02 38 66 60 71 Mobile : 06 07 41 69 98 E-mail : patrick.bitarelle@orange.fr 	
MAG3 Seniors C ^{ie} ALLIANZ Gpe Secrétaire Annette LELU 12 rue du Dr de TERSANNES 35290 ST MEEN LE GRAND Tél. : 02 99 29 69 36 Mobile : 06 76 60 84 40 E-mail : annette.lelu@wanadoo.fr	CONVERGENCE Seniors C ^{ie} AREAS Secrétaire Laurent SEIGNEUR 20 D rue PASTEUR 77860 QUINCY VOISINS Tél. : 01 60 04 66 21 E-mail : laurent-seigneur@wanadoo.fr	THELEM Secrétaire Edgard MAUCHIEN 4 rue Jacques PRÉVERT 36100 ISSOUDUN Tél. : 02 54 03 20 69 Mobile : 06 77 66 26 87 E-mail : edgard.mauchien@orange.fr	
REUSSIR SENIOR C ^{ie} AXA Président Jean MARTIN-VIVIER 5 rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES Tél. : 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38 E-mail : jean@martinvivier.fr 			REUSSIR SENIOR C ^{ie} AXA Président Jean MARTIN-VIVIER 5 rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES Tél. : 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38 E-mail : jean@martinvivier.fr 

ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC – COLLÈGE DES RETRAITÉS – Élections 2010

Représentants UNAAGAR à PRAGA :

Titulaires			
Jacques BIGOT 11 RUE DU POINT DU JOUR 86200 LOUDUN Tél. fixe : 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr 	Christian BRETTE 5 bis Bd des Peupliers 91210 DRAVEIL Tél. fixe : 01 69 42 36 05 Mobile : 06 07 75 33 23 E-mail : c.brette@free.fr 	Daniel DUJARDIN 3 Avenue du Blanc Village 59910 BONDUES Tél. fixe : 03 66.96.43.83 Mobile : E-mail : danieldujardin2@numericable.fr 	

Titulaire	
Jean Claude PALMA 24 Rue des Parfaits 11600 MALVES Tél. fixe : 04 68 77 12 66 Mobile : 06 03 49 49 94 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr	

Suppléants	
Yves LE SOUEF 109 RUE DU PLAT D'ETAIN 37000 TOURS Tél. fixe : 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12 E-mail : yves.lesouef632@orange.fr 	Roland MARCA 3 Route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. fixe : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : trebrat@yahoo.fr 

Daniel DUJARDIN 3 Avenue du Blanc Village 59910 BONDUES Tél. fixe : 03 66.96.43.83 Mobile : E-mail : danieldujardin2@numericable.fr	
---	---

Répertoire des Amicales de Régions



<p>ALSACE 001 67 68 Amicale d'Alsace Guy WEIBEL  2 Rue Neudorf 67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : weibel.guy@aliceadsl.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 AAGAR ... Marcel HERVÉ  26 Avenue du Gal de Gaulle 49150 BAUGE Tél. : 02 41 89 08 08 Mobile : E-mail marcel.herve@wanadoo.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 A.G.R.A. Alain ROBOREL DE CLIMENS  7 Rue Jean Racine 33700 MÉRIGNAC Tél. : 05 56 47 66 75 Mobile : 06 67 36 64 10 E-mail roborel.alain@numericable.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 AGAR AUVERGNE Bernard LORIZON  31 Rue Chateaubriand 63100 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04 73 36 46 63 Fax : 04 70 59 49 47 E-mail jembonnard@orange.fr</p>
<p>Bourgogne - Franche-Comté 005 21 25 39 70 71 89 90 AAGAR ... Michel DAVIER  19 Grand Rue 25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : michel.davier@wanadoo.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Région ... Roland MARCA  3 Route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : trebrat2@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 AAGAR Rég... Charles CAILLAUD  Villa Laland'aubrun 35 Les Maisons Neuves 36330 VELLES Tél. : 02 54 36 11 53 Mobile : 06 08 69 28 59 E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr</p>	<p>Champagne -Ardennes 008 08 10 51 52 AAGARCA André WIARD  9 Rue Ernest Pérochon 10000 La Chapelle St LUC Tél. : 03 25 79 22 99 Mobile : E-mail : andre.wiard@sfr.fr</p>
<p>Ile de France 019 28 75 77 78 91 92 AAGARIF 93 94 95 Bernard PONCHON  104 rue Jouffroy d' Abbans 75847 PARIS Cedex 17 Tél. : 01 44 01 18 95 Fax : 01 44 01 19 30 Permanence : le Mercredi 10h / 17h (sauf en Août) E-mail : aagarif@orange.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Amic. de la Rég... Daniel SAUVAGE  12 chemin du mas Magot 30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail mds30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 AAGAR du ... J. Paul BERTHON  LA COULÉNIÉ 24210 THENON Tél. : 05 53 05 12 69 Mobile : E-mail berthonjeanpaul@free.fr</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 AGAR 44-85 Yves MULLER  2 Allée des Iles Loyauté 44300 NANTES Tél. : 02 40 40 06 46 Mobile : 06 66 88 36 71 E-mail yvmuller3@free.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 AAGARRL Jacqueline KISTER  6 rue Drogon 57000 METZ Tél. : 03 87 66 90 36 Mobile : 06 70 04 49 99 E-mail jacqueline.kister@gmail.com</p>	<p>Méditerranée PACA Corse 014 04 05 06 13 20 AAGAR ... 83 84 97 98 99 Gilles RAYNAUD  394 rue Kléber 83100 TOULON Tél. : 04 94 31 81 73 Mobile : 06 14 61 79 27 E-mail gr.raynaud@gmail.com</p>	<p>Midi - Pyrénées 015 09 11 12 31 32 AAGAR ... 46 65 66 81 82 Gerard AZULAY  44 rue du Béarnais 31000 TOULOUSE Tél. : 05 61 21 78 74 Fax : 05 61 12 18 32 E-mail : gerard.azulay@orange.fr</p>	<p>Nord - Pas-de-Calais 016 59 62 AAGAVR Michel BEAUGRAND  16 Place Marmottan 62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 07 80 83 E-mail : micheletanne@wanadoo.fr</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 AAGARN Jean Michel VALLANCON  24 rue de l'Yser 50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : jmd.valancon@yahoo.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 APAGAR Guy SERVA  9 rue Jean Racine 02500 HIRSON Site Internet www.apagar.asso.fr Tél. : 03 23 58 10 59 Mobile : 06 64 12 03 32 E-mail : servaguy@wanadoo.fr</p>	<p>Poitou - Charentes 009 16 17 79 86 AAGAR de ... Jack CUBEAU  2 rue du Poitou 86500 MONTMORILLON Tél. : 05 49 91 23 47 Mobile : 06 07 39 55 65 E-mail : jack.cubeau@orange.fr</p>	<p>Rhône - Alpes 020 01 07 26 38 42 69 73 74 AAGAR ... Jean HECQUET  106 Rue des Alpes 26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 74 52 41 E-mail jeanhecquet@orange.fr</p>

